



VILLE de RODEZ  
CCAS

**DECISION DU VICE-PRESIDENT N°2026.015**

OBJET

**EHPAD BON ACCUEIL**

Convention de formation avec l'organisme E-SANTEFORMATION (Rodez)

Le Vice-Président du C.C.A.S. de RODEZ,

*Vu les articles R123-21, R123-22, R-123-23 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) qui régissent le fonctionnement du Conseil d'administration du CCAS ;*

*Vu la délibération n°2026.006 du Conseil d'Administration du C.C.A.S. en date du 7 mai 2026 déléguant au Président, au Vice-Président ou au Vice-Président délégué la charge de gérer, par voie de décisions, les affaires telles que précisées par les articles du Code de l'Action Sociale et des Familles ci-dessus rappelés ;*

Vu le budget de l'exercice en cours ;

**DECIDE**

Article 1<sup>er</sup> : De signer, avec l'organisme E-SANTEFORMATION, 31 avenue de la Gineste, 12023 Rodez Cedex 9, une convention de formation intitulée « *Référent en soins d'hygiène bucco-dentaire secteur EHPAD* » pour plusieurs stagiaires de l'EHPAD BON ACCUEIL.

Cette formation d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances se déroule sur 2 dates : les 16 avril et 18 juin 2026.

Cette formation s'inscrit dans un programme sur plusieurs mois, financé par l'ARS et la Mutualité Française, visant à former des référents en hygiène bucco-dentaire dans l'établissement.

Article 2 : La Directrice du C.C.A.S. est chargée de l'exécution de la présente décision.

Le Président certifie exécutoire la présente délibération

Transmise en Préfecture le **19 JUIN 2026**

Publiée le **19 JUIN 2026**

Le Président du C.C.A.S.,

Pour le Président et par délégation :

La Directrice du C.C.A.S.,

  
Aurore ALBINET

Fait à RODEZ, le 16 juin 2026

Par délégation du Président  
Le Vice-Président

  
Serge JULIEN

Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de la Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut également être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.

## Convention Simplifiée de Formation N° 2054

N° session : 260164A - INTER

**Entre les soussignés :**

◆ **E-SANTEFORMATION**

CARRE SANTE SERVICES - 31 avenue de la Gineste  
12 023 RODEZ Cedex 9  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 76 12 00890 12  
auprès du préfet de région Occitanie

◆ **EHPAD "Bon Accueil"**

16 rue Planard  
12000 RODEZ

Représenté par : **M. CORCEIRO**

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la 6ème partie et des catégories prévues à l'article L.6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie.

### Article 1 : **Objet de la Convention**

L'action envisagée entre dans l'une des catégories prévues par les articles L. 6313-1 et L6314-1 du Code du Travail:

**Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances**

Cette action de formation est définie par un programme joint à la présente convention.

**E-SANTEFORMATION organise l'action de formation suivante :**

<b>Intitulé</b>	: <b>Référent en soins d'hygiène bucco-dentaire Secteur EHPAD</b>	<b>Contenu</b>	: Voir pièce annexe
<b>Objectifs</b>	: Suivant programme joint		
<b>Durée - Dates</b>	: 7 heures réparties sur 1 journée le 18/06/2026		
<b>Lieu</b>	: Siège de VYV3 Terre d Oc - 202 Avenue de Pélissier - Salle G - 81000 ALBI -		
<b>Stagiaires</b>	: <b>BONNEFIS Magali - MOUYSSSET Laure - Pour un groupe de 3 personnes</b>		

### Article 2 : **Modalités Financières**

L'engagement pris par l'entreprise en vertu de la présente convention porte sur un montant de :

Libellé	Financier	Qté	Prix Unit. HT	TVA	Total HT
Frais Pédagogiques	EHPAD "Bon Accueil"	3	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total HT :</b>					<b>0.00 €</b>
			<b>TVA :</b>	<b>0.00 €</b>	<b>TOTAL TTC :</b>
					<b>0.00 €</b>

**Conditions de Paiement** : EHPAD "Bon Accueil" - RODEZ : Règlement à réception de facture

### Article 3 : **Conditions Générales**

Conformément à l'article R.6352-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles du règlement intérieur de l'entreprise d'accueil.

**CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REMPLACEMENT**

Pour être prise en compte, toute annulation doit être communiquée par écrit.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sous réserve d'en informer e-santé FORMATION au plus tard la veille de la formation.

Vous disposez de la faculté d'annuler une inscription sans frais sous réserve d'en informer e-santé FORMATION par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel à l'adresse suivante : [formation@e-santeformation.fr](mailto:formation@e-santeformation.fr) reçu au plus tard quatorze (14) jours calendaires avant la date de formation.

En cas d'annulation reçue moins de quatorze (14) jours calendaires avant la date de formation, l'organisme de formation retiendra 50% du montant de la proposition commerciale.

E-santé FORMATION se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler cette formation au plus tard quatorze (14) jours calendaires avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront entièrement remboursés.

En cas d'absence du stagiaire en cours de formation, merci de prévenir e-santé FORMATION le plus rapidement possible. Cette absence devra être justifiée par la fourniture d'un justificatif d'absence (certificat médical, bulletin d'hospitalisation...). Le centre de formation se réserve le droit d'apprécier les autres motifs d'absence (hors raison de service non excusable). Une pénalité à hauteur du montant de la formation pourra alors être appliquée. Le tarif INTRA reste inchangé même s'il y a des absents à la formation.



#### **Article 4 : Médiation à la consommation**

##### **Coordonnées et modalités de saisie de l'Association des Médiateurs Européens (AME) :**

Le consommateur peut saisir l'ANM Conso (Association Nationale des Médiateurs) soit par internet : [www.anm-conso.com](http://www.anm-conso.com) soit par voie postale à l'adresse : Médiation de la consommation ANM Conso, 62 rue Tiquetonne, 75002 Paris. Le consommateur indique les informations suivantes : ses coordonnées complètes (Nom, Prénom, téléphone et/ou adresse mail, adresse postale), la nature de sa demande, l'exposé et la description du litige, les documents factuels utiles à la compréhension du litige, les échanges intervenus avec la structure, ses attentes concernant l'action du médiateur et la solution qu'il envisage.

Conformément à l'Article L6354-1 du Code du Travail, en cas de modification unilatérale par l'organisme de formation, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la présente convention. Le délai d'annulation étant toutefois limité à 3 jours avant la date de début de la formation. Il sera, dans ce cas, procédé à une résorption anticipée de la convention.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Rodez sera seul compétent pour régler le litige.

**En cas de modification des éléments ci-dessus indiqués, la facture annulera et remplacera la présente convention.**

Fait à Rodez, le 5 juin 2026

*En deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties*

**Pour EHPAD "Bon Accueil"**

**Pour E-SANTEFORMATION**

PIERRE GIGAREL

Directeur

**E.H.P.A.D. BON ACCUEIL**  
16, rue Planard  
12000 RODEZ  
Tél. 05 65 73 57 00 - Fax 05 65 73 11 25

Signé par :  
  
46997BA0076A40D...

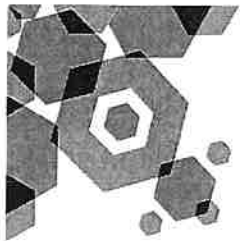
Par délégation du Président  
Le Vice-Président  
Serge JULIEN





## FORMATION DES RÉFÉRENTS

- 1 journée inter établissements
- En juin 9h/17h30 repas pris en charge/ lieu et date à définir
- Regroupant les binômes de plusieurs établissements
- Animée par une responsable prévention et une diététicienne
- Apports théoriques spécifiques, échanges de pratiques, réflexions, découverte d'outils
- Distribution de supports adaptés
- Organisation des visites préventives et distribution du matériel + dotation
- Préparation de l'action de sensibilisation et d'information aux familles



## DÉROULÉ DU PROGRAMME

---

- ① Entretien initial
- ② Formation des professionnels
- ③ Nomination des référents
- ④ Formation des référents
- ⑤ Sensibilisation des résidents
- ⑥ Information des proches /tuteurs
- ⑦ Consultations préventives
- ⑧ Entretien bilan
- ⑨ Formation complémentaire des référents



## FORMATION COMPLÉMENTAIRE DES RÉFÉRENTS

- Inter établissements
- de novembre ou décembre 2026 Sur ½ journée
- Animée par la responsable prévention
- Echanges sur les pratiques et retours d'expériences/ freins et leviers

Planning Session

10-avr.-26

La vie à pleines dents, longtemps !

<p><b>Date(s)</b> : le jeudi 16 avril 2026</p> <p><b>Durée</b> : 1.00 Jour - 7.00 Heures</p> <p><b>Lieu</b> : EHPAD "Bon Accueil" 16 rue Planard 12000 RODEZ</p>	<p><b>Responsable</b> : FLORIANE BOYER</p> <p><b>Assistant(e)</b> : FLORIANE BOYER</p>
<p><b>Légende</b> :</p> <p>■ Journée Entière    ■ Report</p> <p>■ Matinée</p> <p>■ Après-Midi</p>	

Avr-2026

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J

Date	Debut	Fin	Salle / Lieu	Module	Intervenant	Nb H.
16-avr.-2026	09:00	17:00	CHEZ LE CLIENT		BAUDRY CATHERINE	7

Nombre d'heures pour le mois de Avr-2026 : 7

Nombre d'heures pour la session 260136A : 7



## La vie à pleines dents, longtemps !

Accompagner les usagers dans les soins d'hygiène bucco-dentaires et encourager la prévention de l'apparition des pathologies

### Objectifs opérationnels

- Identifier les freins à la réalisation des soins
- Identifier les risques des pathologies bucco-dentaires
- Appliquer les protocoles d'hygiène bucco-dentaire
- Utiliser le matériel selon les techniques indiquées

### Public Visé

Tout professionnel en EHPAD

### Durée

7.00 Heures

1 Jour

### Pré Requis

Aucun

### Programme

Etat des lieux de la santé bucco-dentaire : une population à hauts risques

Anatomie et pathologies bucco-dentaires

Les freins à la réalisation de soins

Les risques des pathologies bucco-dentaires

Les objectifs de soins de bouche

Les bénéfices des soins quotidiens

Les protocoles d'hygiène bucco-dentaire pour personnes âgées : brossage des dents, espaces inter-dentaires, soins des muqueuses, soins des prothèses...

Les soins en autonomie et avec l'intervention d'un tiers

### Notre valeur ajoutée

Cette formation favorise le partage d'expérience entre professionnels et permet l'enrichissement des connaissances théoriques à partir d'échanges avec des chirurgiens dentistes spécialisés, pratiques à partir d'exercices (application de protocoles, manipulation de matériel,

### Méthodes et moyens pédagogiques

Phase de sensibilisation et de mobilisation : quizz, tour de table, échanges de pratiques...

Apport de contenu : exposés, démonstrations...

Phase d'appropriation : exercices, mises en situation, études de cas...

### Qualification Intervenant(e)(s)

Responsable prévention et promotion en santé

E-SANTEFORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76 12 00890 12

Version : DNTEHPADSAL202-20250213

E-SANTEFORMATION - Parc d'activité de la Gineste - 227 rue Pierre Carrère - 12023 RODEZ Cedex 9  
Tél. : 05 65 73 57 91 - Fax : - Site internet : <https://www.altriane.fr/activite/formation/> - e-mail : [formation@e-santeformation.fr](mailto:formation@e-santeformation.fr)

Date de modification document : 19.11.2020



Formation interne

8h45 **Accueil des participants**

---

9h00 - 10h30 **Introduction**  
*Intervenant : Responsable projet Mutualité Française Occitanie*

- Présentation de la MFO
- Présentation du programme
- Test préalable de connaissance
- Etat des lieux : santé bucco-dentaire et personnes âgées

---

10h30 - 12h30 **La santé bucco-dentaire**  
*Intervenant : chirurgien-dentiste*

- Appareil buccodentaire : description/ fonctions/pathologies
- Facteurs de risque
- Les prothèses dentaires
- Pathologies bucco-dentaires des personnes âgées
- Impact de la santé bucco-dentaire sur la santé en général

---

12h30 - 13h30 **Repas**

---

13h30 - 16h15 **Hygiène bucco-dentaire et protocoles**  
*Scission du groupe en 2, chaque groupe passe sur les 2 ateliers :*

<u>Atelier 1 :</u>	<u>Atelier 2 :</u>
<i>Responsable projet MFO</i>	<i>Chirurgien-dentiste</i>
Les protocoles d'hygiène bucco-dentaire	« Visites en chambre » Démonstration d'hygiène
<ul style="list-style-type: none"><li>• Protocoles généraux</li><li>• Protocoles personnalisés</li><li>• Atelier</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Matériel</li><li>• Techniques</li></ul>

---

16h15 - 17h **Echanges**  
**Test final de connaissance / mise en situation professionnelle**  
**Conclusion**

**Planning Session**  
**Référent en soins d'hygiène bucco-dentaire Secteur EHPAD**

05-juin-26

<b>Date(s)</b> : le jeudi 18 juin 2026 <b>Durée</b> : 1.00 Jour - 7.00 Heures <b>Lieu</b> : Siège de VYV3 Terre d Oc 202 Avenue de Pélissier Salle G 81000 ALBI	<b>Responsable</b> : FLORIANE BOYER <b>Assistant(e)</b> : FLORIANE BOYER  <b>Légende</b> : <table style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="width: 15px; height: 15px; background-color: #cccccc; border: 1px solid black;"></td> <td>Journée Entière</td> <td style="width: 15px; height: 15px; background-color: #333333; border: 1px solid black;"></td> <td>Report</td> </tr> <tr> <td style="width: 15px; height: 15px; background-color: #cccccc; border: 1px solid black;"></td> <td>Matinée</td> <td style="width: 15px; height: 15px; background-color: #cccccc; border: 1px solid black;"></td> <td>Après-Midi</td> </tr> </table>		Journée Entière		Report		Matinée		Après-Midi
	Journée Entière		Report						
	Matinée		Après-Midi						

**Juin- 2026**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M

Date	Debut	Fin	Salle / Lieu	Module	Intervenant	Nb H.
18-juin-2026	09:00	17:30	SIÈGE DE VYV3 TERRE D OC		BAUDRY CATHERINE	7

Nombre d'heures pour le mois de Juin- 2026 : 7

**Nombre d'heures pour la session 260164A : 7**



« LA VIE A PLEINES DENTS LONGTEMPS »  
Formation de référents  
Programme

*Intervenante Catherine BAUDRY Chargée de projet MFO*

- 8h45            **Accueil des participants**
- 9h - 10h30    **Présentation de la formation et présentation des participants**
- Quiz**
- Présentation du livret des référents**
- Point sur l'utilisation des protocoles**
- 10h30 – 12h30    **Santé buccodentaire et diététique** *Par Dorine PILLAULT, diététicienne*
- Troubles de la déglutition
  - Un risque majeur : la dénutrition
  - Atelier
- 12h30 - 13h30    **Repas**
- 13h30 – 16h45    **Suivi de l'état buccodentaire : grille OHAT**
- Les consultations préventives**
- Rôle et missions du référent buccodentaire**
- Sensibilisation des résidents, des proches et des professionnels**
- 16h45 - 17h30    **Quiz**
- Echanges et Conclusion**

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Décision n°2026.015 : EHPAD BON ACCUEIL - Convention de formation avec l'organisme E-SANTEFORMATION (Rodez)

.....  
Date de décision: 16/06/2026

Date de réception de l'accusé 19/06/2026  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : DEC2026015

Identifiant unique de l'acte : 012-261201073-20260616-DEC2026015-AU

.....  
Nature de l'acte : Autres

Matières de l'acte : 1 .4  
Commande Publique  
Autres types de contrats

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....  
Nom du fichier : DEC2026.015.pdf ( 99\_AU-012-261201073-20260619-DEC2026015-AU-1-1\_1.pdf )

Annexe : DEC2026.015 EHPAD BON ACCUEIL Convention E SANTE  
FORMATION.pdf ( 99\_AU-012-261201073-20260619-DEC2026015-AU-1-1\_2.pdf )  
convention de formation

Annexe : DEC2026.015 EHPAD BON ACCUEIL Programme de formation de  
référents ARS.pdf ( 99\_AU-012-261201073-20260619-DEC2026015-AU-1-1\_3.pdf )  
programme de formation de référents